



Les entrepreneurs engagés décryptent le programme d'Anne Hidalgo

La transformation écologique et sociale des entreprises est un enjeu du programme d'Anne Hidalgo pour réduire nos émissions carbone de 50 % d'ici 2035. Le partage de la valeur au sein des entreprises sera favorisé notamment par la limitation des écarts de rémunération de 1 à 20 et la création d'un bonus/malus portant sur les cotisations liées à la part consacrée aux salaires.

1. Soutien à la relocalisation des activités économiques pour réduire notre empreinte carbone

Anne Hidalgo propose de relocaliser les activités économiques par la création d'un fonds pour la réindustrialisation et l'emploi local de 3 milliards d'euros qui investira dans le capital des entreprises en difficulté relevant d'industries d'avenir ou stratégiques. Les ETI et PME seront soutenues et accompagnées dans leur relocalisation mais aussi la maîtrise et la réduction de leurs émissions.

2. Eco-conditionnalité des aides publiques

Anne Hidalgo s'engage à ce que les aides et investissements publics soient conditionnés au respect de critères sociaux et environnementaux : respect des conditions de travail, des principes du dialogue social, de l'égalité salariale femme-homme, protection de l'environnement... Les entreprises ne respectant pas ces engagements seront tenues de rembourser les sommes perçues à l'Etat et aux collectivités territoriales concernées.

3. Plus de démocratie dans les entreprises

Anne Hidalgo estime qu'il est essentiel que les salariés s'associent pour participer aux décisions de l'entreprise. La candidate s'engage à atteindre une part de 50 % d'administrateurs salariés dans les conseils d'administration et de surveillance pour les entreprises de plus de 1 000 salariés, et une part de 33 % pour les entreprises de moins de 1 000 salariés.

4. Développer l'ESS et soutenir l'innovation sociale

Pour Anne Hidalgo, l'économie sociale et solidaire est "un modèle économique de référence". Elle nommera ainsi un ou une ministre de plein exercice chargé de l'Économie sociale et solidaire et souhaite réserver une part de réalisation des marchés publics à des TPE et PME et des structures de l'ESS (sans toutefois en préciser le montant). Le projet intègre aussi pour cela la réforme du crédit impôt recherche et une mobilisation de la Banque publique d'investissement pour financer l'innovation sociale.

5. Partage de la valeur dans les entreprises

La candidate propose d'augmenter le SMIC de 15 % et de limiter les écarts de rémunération dans les entreprises (écart maximal de 1 à 20 entre le plus bas salaire et le plus haut salaire de l'entreprise). Cette dernière mesure sera permise par la mise en place d'un bonus/malus de cotisations patronales lié à la part consacrée aux salaires

En bref :

- + Conditionnalité des aides et investissements publics au respect de critères environnementaux, limitation des écarts de rémunération, partage du pouvoir en entreprise et renforcement de la place des salariés, soutien au développement de l'ESS et de l'innovation sociale
- Pas de précisions sur les objectifs sociaux et environnementaux à viser pour les entreprises